

Agrafez ici  
une photo de  
l'élève avec  
un trombone



15, Avenue Paul Alduy  
B.P. 51 510  
66 103 PERPIGNAN CEDEX

**FICHE  
CORRESPONDANT INTERNAT  
2018 - 2019  
(OBLIGATOIRE)**

[vie-scolaire1.0660520g@ac-montpellier.fr](mailto:vie-scolaire1.0660520g@ac-montpellier.fr)

- ☎ 04.68.54.88.44 : Ligne directe de l'AED (8h-18h)
- ☎ 04.68.54.81.71 : Ligne directe de la CPE

Il n'y a pas de service médical de nuit dans le lycée.

Aussi, le correspondant s'engage t-il à prendre en charge l'élève interne, en cas d'impossibilité des parents de le faire, y compris pendant la nuit si nécessaire, dans les situations suivantes :

- En cas de maladie de l'enfant
- En cas d'évacuation de l'internat décidée par les autorités (catastrophe naturelle, alerte incendie ou attentat, décision sanitaire ...)
- En aucun cas, un personnel de l'établissement ne sera désigné à la place des parents ou du correspondant pour prendre en charge l'élève à l'extérieur de l'internat .

COORDONNEES DU CORRESPONDANT		
Monsieur &/ ou Madame		
Domicilié à (Adresse complète)		
Téléphone	PORT : .....	FIXE : .....
Courriel	.....@.....	

Je, soussigné, Mr ou Mme : \_\_\_\_\_, m'engage à être le correspondant de l'élève :

pour l'année 2018 / 2019.  
Signature et date :

N° de portable personnel de l'élève : ...../...../...../.....

Adresse mail de l'élève : .....@.....